



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 8 mars 2016 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Jacques DesOrmeaux, directeur général
Michael-T. Nguyen, greffier

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 mars 2016.

2016-03-038 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 mars 2016, avec les modifications suivantes :

- Modification de l'item **G.3** comme suit : Entente de bail entre la Ville et le CPE Whiteside Taylor
- Ajout de l'item **G.4** : Entente de bail entre la Ville et Whiteside Taylor Preschool.
- Ajout de l'item **G.5** : Nomination de Shawn Aloysius à titre d'employé permanent au poste de technicien municipal du département des Travaux publics en date du 3 juin 2016.
- Retrait de l'item **H.2** : Demande de subvention pour le programme « *Ma Rue, mes arbres TD 2016* ».

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 16 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Est-ce que la Ville a mis en place un système de surveillance de la qualité de l'eau dans les fossés devant les maisons des résidents?
- Est-ce que le conseil municipal serait intéressé à recevoir une copie du rapport par le groupe *Sauvons L'Anse-à-l'orme*?
- Est-ce que la Ville peut louer le « *Sports Dome* » afin que les enfants de Baie-D'Urfé puissent y tenir une activité parascolaire qui inclurait le transport aussi?
- Est-ce que les citoyens de Baie-D'Urfé sont obligés d'enregistrer auprès de la Ville, leurs foyers et fours à bois?
- Est-ce que la Ville va suivre la ville de Montréal dans son initiative d'éliminer les foyers et fours à bois?
- Est-ce que la Ville peut organiser un comité d'accueil pour le *Grand Défi Pierre-Lavoie 2016* qui va passer à travers la Ville le matin du 19 juin 2016?
- Est-ce que la Ville peut organiser une activité Lego pour les enfants à la Bibliothèque?

La période de questions se termine à 19 h 50.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

Aucun représentant du Poste de quartier 1 du SPVM n'est présent. Aucun rapport n'est donné.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de février 2016.

La mairesse donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de février 2016.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de février 2016.

Aucun rapport de conseiller sur les activités de la Ville n'est donné pour le mois de février 2016.

4. Rapport du directeur général sur les activités de la Ville pour le mois de février 2016.

Le directeur général donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de février 2016.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 février 2016 à 19 h 30.

2016-03-039 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Janet Ryan d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 février 2016 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 9 février 2016 pour le premier projet de règlement 875-112.

2016-03-040 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'adopter le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 9 février 2016 à 19 h 15.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 9 février 2016 pour le premier projet de règlement 875-113.

2016-03-041 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Janet Ryan d'adopter le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 9 février 2016 à 19 h.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de Linda Tait, présidente du comité organisateur du Festival de Baie-D'Urfé, faisant état d'une demande pour l'approbation et le support de la Ville pour l'édition 2016 du Festival.

Voir item L.2

2. Lettre d'Alan Mew faisant état d'une plainte concernant l'application du règlement de nuisance de la Ville et des dispositions concernant les marqueurs rétrofléchissants placés sur les extrémités des terrains privés des résidents.

Déposée.

3. Lettre de Michelle Sauvé, directrice de la CPE Whiteside Taylor, demandant la permission d'utiliser la Grange Rouge pour le camp d'été Whiteside Taylor.

Référée à l'Administration.

4. Lettre d'Huguette Thomassin remerciant la Ville pour son calendrier des services offerts aux résidents et faisant l'éloge de l'activité de la Ville « Walk under the Dome ».

Déposée.

G. ADMINISTRATION

1. Dépôt de la déclaration révisée des intérêts pécuniaires de la mairesse Maria Tutino.

2016-03-042 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de noter que la mairesse Maria Tutino a enregistré une déclaration révisée de ses intérêts pécuniaires en date du 8 mars 2016, selon l'article 358 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

2. Renouvellement de contrat – Entente entre la Ville et M. Richard White pour des services de consultation pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017.

2016-03-043 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le Directeur Général de signer au nom de la Ville, l'entente entre la Ville et M. Richard White ayant trait aux services de consultant à la Ville pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017 au montant de 5 200 \$.

3. Entente de bail entre la Ville et le CPE Whiteside Taylor.

2016-03-044 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le Directeur Général de signer au nom de la Ville, l'entente de bail entre la Ville et le CPE Whiteside Taylor.

4. Entente de bail entre la Ville et Whiteside Taylor Preschool.

2016-03-045 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le Directeur Général de signer au nom de la Ville, l'entente de bail entre la Ville et Whiteside Taylor Preschool.

5. Nomination de Shawn Aloysius à titre d'employé permanent au poste de technicien municipal du département des Travaux publics en date du 3 juin 2016.

ATTENDU QUE Shawn Aloysius a été nommé au poste de technicien municipal du département des Travaux publics par la résolution n° 2014-05-128 pour une période de deux (2) ans débutant le 3 juin 2014; et

ATTENDU QUE le conseil municipal a décidé de nommer Shawn Aloysius en tant qu'employé permanent de la Ville de Baie-D'Urfé;

2016-03-046 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb et appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Shawn Aloysius en tant qu'employé permanent au poste de technicien municipal du département des Travaux publics à compter du 3 juin 2016.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Implantation du programme de collecte des matières organiques pour la Ville de Baie-D'Urfé.

ATTENDU QUE la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles vise à bannir l'envoi des matières organiques décomposables aux sites d'enfouissement à partir de 2020;

ATTENDU QUE le Programme Métropolitain de Gestion des Matières Résiduelles (PMGMR 2006) a établi un objectif de 60% de récupération de matière organique d'ici 2015;

ATTENDU QUE le Plan Directeur de Gestion des Matières Résiduelles (PDGMR 2010-2014) a établi un objectif de 80% de récupération de matière organique d'ici 2020;

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D'Urfé veut être proactive dans l'atteinte de ces objectifs; et

ATTENDU le Comité sur l'environnement a produit un Plan d'action concernant la gestion des matières résiduelles recommandant que la Ville implémente la collecte des matières organiques;

2016-03-047 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Brian Manning et appuyé par le conseiller Peter Fletcher:

D'implanter le Programme de collecte des matières organiques à partir de 2016;

DE faire en sorte que ce programme desserve toutes les résidences, institutions et bâtiments municipaux sur le territoire de la Ville;

D'implanter un plan de communication et un plan d'éducation en plusieurs étapes; et

D'autoriser le transfert de 25 000\$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-452-30-446 pour couvrir les dépenses liées à ce programme.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Charles Colomb.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de février 2016.

2016-03-048 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de février 2016.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de février 2016.

2016-03-049 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de février 2016.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

1. Ratification des travaux additionnels réalisés par Axim Construction pour la construction de l'abri à sel situé à l'édifice des Travaux publics et dans le cadre du projet TP-2014-09B.

ATTENDU QUE Axim Construction s'est vu octroyer un contrat au montant de 135 670.50 \$ (taxes incluses), pour la construction de l'abri à sel dans le cadre du projet TP-2014-09B, par voie de la résolution n° 2014-11-306; et

ATTENDU QUE des travaux additionnels, au montant de 1 200.80 \$ (taxes incluses), ont été requis dans le cadre dudit contrat;

2016-03-050 PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb :

DE ratifier l'autorisation pour les travaux additionnels complétés par Axim Construction au montant de 1 200.80 \$ (taxes incluses), dans le cadre du projet TP-2014-09B;

D'autoriser le transfert de 1 200.80\$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 22-392-00-721; et

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds des activités d'investissement
Imputation : 22-392-00-721

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote:

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Amendement à la Résolution no. 2015-11-256 pour le renouvellement du contrat entre la Ville et Entreprises Multi PM inc. pour la collecte et le transport des matières résiduelles et pour la collecte et le transport des feuilles mortes pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 dans le cadre du projet TP-2012-25.

ATTENDU QUE le conseil municipal s'est prévalu de son option de renouveler le contrat pour un an avec Entreprises Multi PM inc. pour la collecte et le transport des matières résiduelles et pour la collecte et le transport des feuilles mortes dans le cadre du projet TP-2012-25, par voie de résolution n° 2015-11-256;

ATTENDU QU'un ajustement de prix est requis dû à la fluctuation du prix du diesel dans le calcul du prix pour lesdits services contractés pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016;

2016-03-51 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE faire amender la résolution n°2015-11-256 afin d'indiquer les prix pour l'option de renouveler le contrat pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 comme suit :

- 153 528.24 \$ pour la collecte et le transport des matières résiduelles
- 13 031.57 \$ pour la collecte et le transport des feuilles mortes; et

D'autoriser le transfert de la somme de 748.22 \$ du surplus non-affecté (compte n°55-991-00-000) au compte n° 02-451-10-446.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme ayant eu lieu le 26 janvier 2016 à 8h30.

2016-03-052 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de déposer le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 janvier 2016 à 8h30.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Contribution financière à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé pour l'activité de calèche à cheval pendant le *Winterfest 2016*.

2016-03-053 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire une contribution financière au montant de 800 \$ à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé pour couvrir la dépense de l'activité de calèche à cheval pendant le *Winterfest 2016* et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-00-699

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

2. Autorisation de la Ville et contribution financière à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé pour le Festival de Baie-D'Urfé édition 2016.

2016-03-054 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

D'autoriser l'Association des résidents de Baie-D'Urfé d'organiser le Festival de Baie-D'Urfé édition 2016 sur le territoire de la Ville lors de la fin de semaine du 17 au 19 juin 2016;

D'autoriser l'Administration de la Ville de fournir le support nécessaire à la réalisation de cet événement;

DE faire une contribution financière à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé au montant de 2 575 \$ pour les activités suivantes :

Activité	Montant
Caffeine Kick, Fun Run, Garden Tour, Déjeuner pour la fête des pères, Soccer, etc.	1 075.00 \$
BBQ	500.00 \$
Groupe de musique additionnel pour la parade afin de célébrer le 10 ^e anniversaire de la défusion	1 000.00 \$

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de février 2016.

2016-03-055 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par la conseillère Janet Ryan et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la liste des dépenses pour le mois de février 2016 d'une somme de 5 980 808.84 \$.

2. Paiement partiel et refinancement du prêt de la Ville expirant le 21 mars 2016 au montant de 1 761 000 \$.

Adjudication de l'emprunt par billet

2016-03-056 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la Ville de Baie-D'Urfé accepte l'offre qui lui est faite par la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 15 mars 2016 au montant de 1 660 000 \$ effectué en vertu des Règlements d'emprunt n° 928-A, 1012, 2006-01-34, 1036 et 1038. Ce billet d'emprunt est émis au prix de 100 000 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série de cinq (5) ans comme suit :

406 400 \$	2.39 %	15 mars 2017
322 000 \$	2.39 %	15 mars 2018
330 900 \$	2.39 %	15 mars 2019
319 900 \$	2.39 %	15 mars 2020
280 800 \$	2.39 %	15 mars 2021

et

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Modification à plusieurs Règlements d'emprunt pour le refinancement de billets

ATTENDU QUE, conformément aux Règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Baie-D'Urfé souhaite emprunter par billet un montant total de 1 660 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de
928-A	502 700 \$
1012	280 400 \$
2006-01-34	92 800 \$
2006-01-34	55 700 \$
2006-01-34	48 900 \$
2006-01-34	130 500 \$
2006-01-34	16 300 \$
2006-01-34	49 800 \$
1036	117 600 \$
1036	132 300 \$
1038	233 000 \$

Et

ATTENDU QU'à cette fin, il devient nécessaire de modifier les Règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

2016-03-057 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le préambule de la présente résolution fasse partie intégrante desdits règlements comme si celui-ci était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 660 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 928-A, 1012, 2006-01-34, 1036 et 1038 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le trésorier;

QUE les billets soient datés du 15 mars 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	406 400 \$
2018	322 000 \$
2019	330 900 \$
2020	319 900 \$
2021	280 800 \$(à payer en 2021)
2021	0 \$ (à renouveler)

ET

QUE pour réaliser cet emprunt, la Ville de Baie-D'Urfé établisse un terme plus court que le terme prévu dans les Règlements d'emprunt précités, c'est-à-dire un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 mars 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

3. Transfert de fonds - Célébrations de la défusion

ATTENDU QUE l'année 2016 marque le 10^e anniversaire de la défusion de la Ville de Baie-D'Urfé avec la ville de Montréal;

ATTENDU QUE la Ville a l'intention d'organiser plusieurs activités et projets pour célébrer cette anniversaire; et

ATTENDU QU'un transfert de fonds est requis afin de rendre disponibles les fonds pour ces dépenses à venir;

2016-03-058 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'autoriser le transfert du montant de 16 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-702-00-699.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-03-059 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance à 21h56.

Mairesse

Greffier